36

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

N° **THÈSE** Année 1906

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le 11 juillet 1906

Par M. Maurice BELLOU

Né à Formerie (Oise), le 21 avril 1879

FORMERIE

(CHEF-LIEU DE CANTON DU DÉPARTEMENT DE L'OISE)

MÉSOGRAPHIE

ÉTAT SANITAIRE. CONSIDÉRATIONS MÉDICALES

Président : M. LANDOUZY, Professeur.

Juges : M. BRISSAUD, Professeur.
M. CLAUDE, Professeur agrégé.
M. MARCEL LABBÉ, Professeur agrégé.

PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19

1906

A MON PÈRE

et

A MA MÈRE

A mon Président de Thèse

MONSIEUR LE PROFESSEUR LANDOUZY

Professeur de clinique à la Faculté de médecine de Paris,
Médecin de l'Hôpital Laennec, membre de l'Académie de médecine,
Officier de la Légion d'Honneur.

FORMERIE

(CHEF-LIEU DE CANTON DU DÉPARTEMENT DE L'OISE)

MÉSOGRAPHIE

ÉTAT SANITAIRE. CONSIDÉRATIONS MÉDICALES

INTRODUCTION

« Il faut écrire pour raconter,
non pour prouver. »
(QUINTILIEN.)

Les sciences naturelles et médicales sont avant tout descriptives, le mot histoire naturelle ne l'indique-t-il pas clairement ?

Est-ce à dire qu'après avoir recherché et coordonné des documents il faille renoncer à les expliquer et à en tirer les conséquences ? Personne ne le prétendra.

Il est facile de s'accorder dans un simple exposé, il ne l'est pas toujours lorsqu'on en vient à l'interprétation.

Les faits ne parlent pas à tous le même langage ; la nature est un livre ouvert, mais un peu comme le code, où les plaideurs sont portés à lire surtout ce qui leur convient.

Si nous arrivons avec nos habitudes, nos préférences,

nous apportons ici une entière bonne foi et un respect sincère et scrupuleux des renseignements et des chiffres.

Nous allons donc étudier les conditions de Géologie, de Météorologie de notre petite ville, puisqu'elle porte ce nom, l'Alimentation, l'Habitation, l'Hygiène générale des habitants et la Démographie.

Par là, faisant un peu mieux connaître notre pays natal, nous pourrons peut-être nous rendre utile, en permettant de tirer de ce travail quelques conclusions pratiques.

Voici les principales divisions de notre étude :

I. — *Topographie.*

II. — *Historique.*

III. — *Aperçu de la Géologie et du Règne Végétal.*

IV. — *Eaux.*

V. — *Esquisse de Climatologie médicale de Formerie :* — Introduction ; — climat ; — jours de gelée ; — de neige ; — de grêle ; — vents ; — baromètre ; — thermomètre ; — pluviomètre ; — végétation ; — conclusions des observations météorologiques et climatologiques.

VI. — *Démographie :* — Population statique ; — nombre ; — densité ; — âge ; — professions ; — population dynamique ; — matrimonialité ; — âge du mariage ; — natalité ; — fécondité ; — mortalité générale ; — mortalité spéciale ; — rapport des naissances aux décès.

VII. — *Alimentation :* — Boissons ; — alcool ; — cidre ; — café ; — café au lait ; — lait ; — alimentation d'origine animale, végétale.

VIII. — *Habitation :* — Types de maisons.

IX. — *Epizooties :* — Péripneumonie contagieuse ; — peste bovine ; — fièvre aphteuse ; — rage ; — rouget ; tuberculose ; — charbon bactéridien.

X. — *Hygiène scolaire.*

XI. — *Hygiène générale.*

AVANT-PROPOS

Nous devons, dès à présent, remercier ici M. le Professeur Landouzy qui a bien voulu accepter la présidence de notre thèse.

Le sujet nous en fut inspiré par M. le Dr Galippe, auquel nous sommes heureux de témoigner toute notre gratitude.

Certes, cette étude eût dû être plus largement traitée, mais

> Bien qu'on ait du cœur à l'ouvrage,
> L'art est long et le temps est court.
> (Baudelaire.)

et nous n'avons pu recueillir, en l'espace restreint qui était à notre disposition, les matériaux nécessaires pour un développement plus grand.

Force nous a été de « légèrement glisser sur bien des choses ».

Nous aurions voulu les mieux aborder, les entamer plus hardiment, toutefois la nécessité nous a fait suivre le conseil du bon Horace :

> *et quæ*
> *Desesperat tractata nitescere posse relinquit.*

Si nous les avons laissées, c'est avec l'arrière-pensée que des documents plus tard recueillis et assemblés nous permettront de reprendre bien des points restés dans l'ombre, dans une étude plus détaillée rendue possible par un exercice médical de quelques années.

Nous n'avons nullement la prétention d'avoir fait œuvre bien extraordinaire, mais certainement notre sujet a demandé, pour le relevé des statistiques par exemple, une certaine somme de travail.

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre

disait Musset.

Son exemple est pour nous un prétexte excellent.
(Boileau.)

Et si le fascicule n'est pas volumineux, qu'il suffise pour nous en consoler qu'il soit presque entièrement nôtre.

I

Topographie

Le territoire de Formerie occupe la région moyenne et occidentale du canton de ce nom.

A la limite Nord-Ouest du département de l'Oise, il fait partie de l'arrondissement de Beauvais.

Il est situé sur le 49°29' de latitude Nord et le 35'30" de longitude occidentale du méridien de Paris.

Ses limites sont : au Nord-Est, Blargies; à l'Est, Bouvresse; au Sud-Est, Boutavent; au Sud, Canny-sur-Thérain; à l'Ouest, Grumesnil, Haucourt et Criquiers (1).

Plateau peu accidenté, sa forme, rapportée à une figure géométrique, se rapprocherait d'un rectangle à grande dimension N.-E.-S.-O. Le territoire s'élargit en bas, contre la voie romaine, à direction N.-O.-S.-E. (ancienne route de Dieppe à Gournay), surtout à l'Ouest, où il pointe et pénètre assez profondément la Seine-Inférieure, entre Grumesnil et Criquiers.

Au centre de ce territoire, à une altitude de 227 m. 7, se trouve la ville, sujet de ce travail.

La direction générale est parallèle à la voie romaine, c'est-à-dire Nord-Ouest, Sud-Est, sa rue principale étant le chemin de grande communication n° 124 de Gaillefontaine à Conty.

Son extrémité orientale reçoit presque perpendiculairement le chemin de grande communication n° 150, de Crillon à Aumale.

(1) Ces derniers font partie de la Seine-Inférieure.

II

Historique.

D'autres en ont fait l'historique, aussi nous contenterons-nous de résumer les données acquises déjà, auxquelles nous avons pu fournir quelques additions.

Cette petite localité, qui a successivement porté le nom de Fromerie, Fromeries, Fourmeries (1301), Fromeries-en-Bray, Fromeryes, et actuellement Formerie, se trouvait située à la limite des tribus gauloises des Ambiani (Nord-Est), des Calètes (Nord), des Véliocasses (Ouest) et des Bellovaques (Sud-Est).

Son existence à l'époque romaine et gallo-romaine est établie par les résultats de fouilles faites en 1841, 1882 et 1890, pendant lesquelles furent trouvés en quantité des tuiles à rebord, des tuiles plates, des vases vernis, des fragments de meule, des vases de bronze et des médailles de Trajan (98-117) et d'Hadrien (117-188).

C'est, à en croire les anciens plans, les chartes et les titres, la seigneurie de Formerie qui fut le centre d'attraction, le noyau de formation du pays.

Ce groupement primitif des habitations autour d'un château ou d'une église serait plutôt, au dire de M. Graves, exceptionnel dans le canton.

La civilisation romaine avait fait de larges trouées dans les immenses forêts qui recouvraient le sol de l'ancienne Gaule.

Invasions et guerres privées firent reparaître les halliers.

Aussi, à cette époque chaotique de formation de la France, exposés aux flots tumultueux de hordes étrangères et de pillards indigènes, les paysans cherchaient-ils protection dans un maître puissant.

Or, Formerie, baronnie du vidamé de Gerberoy, appartint, dès une époque très reculée, à la maison de Beausault.

Le domaine étant sous séquestre — *in vadio* — Philippe-Auguste l'offrit pour 22 ans, à son neveu, l'évêque Philippe de Dreux (1). Huit ans après (1210), il restitua à Simon de Beausault, forteresse et seigneurie (2).

Des alliances l'amenèrent tour à tour dans les maisons de Montmorency, de Roye, d'Estouteville et de Sainte-Maure. Elle appartenait en 1507 à Adrien de Sainte-Maure avec Charles de Boullainvilliers.

Ils eurent pour héritiers en 1528 Anne d'Alègre, qui épousa Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet, prévôt de Paris.

A la fin du XVII^e^ siècle, les Duprat, seigneurs de Formerie, avaient les titres de comte de Barbançon et de marquis de Viteaux.

La terre est restée dans cette famille jusqu'en 1790.

Si le maître était puissant, le château était bien placé et fortifié.

Au Sud-Ouest, sur le chemin de Villedieu, s'élevait non une forteresse, comme le dit M. Graves, mais plutôt une église fortifiée, qui précéda le monument actuel du XVI^e^ siècle. Des substructions, découvertes lors de récents travaux dans l'église, sont favorables à cette hypothèse.

A l'origine de la vallée de la Bresle, limite de la Normandie entre Formerie et Criquiers au Nord-Ouest, on

(1) Charte de Beauvais, 1202.
(2) Charte de Mantes, 1210.

avait établi un camp retranché appelé, aujourd'hui encore, *Fosse Catresse — fossa castrensis.*

La ville avait à peu près la situation actuelle, mais les rues étaient impraticables, submergées souvent par les mares, très rapprochées les unes des autres.

Des fossés à eau stagnante entouraient la place du Fryer et l'enceinte du Château.

Formerie garda cet aspect jusque vers la moitié du XIX^e^ siècle.

Depuis cinquante ans, les rues élargies et propres, les maisons alignées lui ont donné une teinte plus moderne, plus coquette et surtout l'ont rendu plus hygiénique.

III

Aperçu de la Géologie et du Règne Végétal.

Formerie et ses environs sont situés sur des couches qui se présentent ainsi dans l'ordre de descente :

1° Argiles à silex (épaisseur moyenne) 10 à 12 mètres.
2° Craie blanche à Belemnitelles. (Étage Hervien supérieur)
3° Craie blanche à micraster Coranguinum
4° Craie blanche à micraster Cortestudinarium
} Etage Santonien. } Origine sénonienne.
5° Craie blanche marneuse Turonienne.
6° Craie blanche Glauconienne Cénomanienne.
7° Sables verts du Gault et sables infracrétacés précédant les couches Jurassiques.

Les argiles supérieures, silicifères par l'emprunt fait à la craie sénonienne dénudée, modèrent la descente des eaux météoriques, les filtrent et les chargent de silice qui se dépose plus bas dans les bancs crayeux, après avoir atteint le point de saturation du calcaire.

Cette silice, combinée à la craie, forme une roche métamorphique.

D'apparence grèseuse, très dure, elle offre de nombreuses et brillantes paillettes de silice cristallisée, et forme un banc de 3 à 5 mètres d'épaisseur, dont l'imperméabilité est rendue incomplète par les coupures des lithoclases.

Les craies de l'étage santonien nous intéressent particulièrement, puisque les emplacements, désignés récem-

ment pour la captation des eaux potables se trouvent dans leur massif.

La craie sénonienne du plateau de Formerie se présente sous un facies blanc, passant assez rapidement au gris jaunâtre.

Les silex y sont assez rares, on en remarque cependant quelques couches, notamment dans les points d'affleurement des sources de la Bresle, du Thérain et de la Béthune.

Silex caractéristiques, noirs à patine blanche, s'offrant parfois en rognons épars dans la masse, ou en bancs plats de peu d'épaisseur et alors d'allure conforme au pendage général des couches.

Lors de la poussée anticlinale, ayant donné le rejet du Pays de Bray — avec axe Dieppe-Chantilly — les 2 versants n'ont pas suivi le même clivage.

Le versant Nord-Est, s'infléchit en formant un synclinal vers le Thérain à un pendage de près de 55° jusqu'au thalweg en se relevant alors de 15 à 20 degrés vers le nord-est. Ce relèvement, assez régulier vers Beauvais, ne l'est plus à Formerie, où se reforme rapidement une terrasse au Nord entre Haucourt et Criquiers pour replonger ensuite franchement vers le Nord, de 8 à 12 degrés.

C'est à cette zone stratigraphique, presque neutre, que l'on doit le bassin hydrographique d'où sortent la Béthune, le Thérain et la Bresle.

L'argile à silex constitue, à la surface de la craie, une nappe imperméable sur laquelle sont établies un très grand nombre de nos mares.

La partie supérieure de l'argile, mélangée de limon et aidée par le marnage, nous donne un sol assez fertile, et spécialement heureux pour les herbages.

Aussi les bois défrichés et les terres labourables cèdent-

ils tous les jours aux prairies artificielles pour le pâturage des bêtes à cornes que l'on engraisse ou qui fournissent un lait et un beurre excellents.

Cette culture ne couvrait dans le canton en 1850 qu'une superficie de mille hectares, aujourd'hui elle en compte plus de 4.000.

La plupart de ces herbages sont plantés de pommiers en quinconces plus ou moins réguliers; deci de là quelques bosquets comprenant : hêtres, chênes, ormes, charmes, peupliers et quelques trembles, bouleaux, coudriers, sorbiers, etc., constituent actuellement la végétation arborescente.

Nos herbages nous offrent d'autres végétaux plus inférieurs il est vrai, mais non de moindre utilité à connaître.

C'est, par exemple, le *Psalliota campestris*, et, au pied des frênes, dans les haies, la *Morchella esculenta*.

Nous n'énumérerons pas ici toute la flore du territoire (1). Notons cependant que nous possédons le *Lathræa squammaria* reconnu rare, et la plante la plus remarquable du canton, observée en 1887, le *Silene noctiflora*.

Des cytises ont causé, en 1883, des accidents sur des bestiaux et plus récemment, en 1890, une femme prit par erreur des racines de jusquiame pour des navets. Les symptômes d'empoisonnement furent de la constriction douloureuse du pharynx, de l'anurie, de la lipothymie et de la paraplégie inférieure.

Nous rencontrons aussi, comme plantes dangereuses le *Datura stramonium* et la belladone.

(1) Voir notice du canton de Formerie par A. Bellou, 1891.

IV

Eaux.

Comme nous l'avons vu, le plateau de Formerie appartient au crétacé supérieur recouvert d'une couche d'argile à silex.

C'est donc dans l'épaisseur de la craie, à une profondeur d'au moins 30 mètres, que nous trouvons la nappe d'eau souterraine destinée à l'alimentation.

Les eaux éprouvent à la pénétration une résistance énorme fournie par les 12 mètres à peu près d'argile compacte qu'elles doivent traverser avant d'atteindre la craie.

De là une épuration remarquable.

Les résultats des analyses faites par M. Moynier de Villepoix, directeur du laboratoire bactériologique d'Amiens, ont démontré l'absence de germe pathogène (Bacterium coli, bacille d'Eberth, bacille pyocyanique, vibrion cholérique), et très peu de germes indifférents, ce qui fait notre eau de beaucoup supérieure à celles de la région.

Voici au point de vue hydrotimétrique le degré de nos puits :

Puits	Profondeur	Degré hydrotim.
Puits de la pompe du Fryer.....	48 mètres	34°
— de la rue du Puits-du-Fryer.....	39 m. 50	34°
— de la rue du 28 Octobre.....	39 m.	34°
— de la pompe de la Halle au Beurre.	32 m. 80	27°
— de la rue du Château.....	34 m.	29°
— de la rue H.-Roche.....	34 m. 30	27°

Puits	Profondeur	Degré hydrotim.
Puits de la pompe de la Mare aux Raînes.	37 m. 50	27°
— de la rue de la Gare.....	29 m. 50	29°
— de la rue du Presbytère.....	32 m. 30	22°
— de la rue de Bonnemare.....	23 m. 50	23°

Dix puits publics et quinze particuliers fournissent l'eau destinée à l'alimentation de Formerie.

La profondeur de la nappe fait hésiter les propriétaires à percer des puits qui coûteraient fort cher, de sorte que les puits publics suppléent à l'insuffisance de l'alimentation privée.

Un treuil et une seille de 40 à 50 litres composent leur appareil élévatoire, quand il n'existe pas de pompe.

Les habitants emploient aussi une eau d'autre origine. Des réservoirs étanches la recueillent des toits. Celle-ci n'est ordinairement pas filtrée avant d'être recueillie dans les citernes. Il serait pourtant facile de la débarrasser d'une partie de ses impuretés en lui faisant traverser un citerneau rempli de charbon de bois.

On pourrait ensuite lui faire subir une stérilisation chimique avec la poudre ou « permanganate alumino-calcaire » de M. Lapeyrière (de Brest), par exemple :

Permanganate de potasse.....	3	grammes
Alun de soude.....	10	—
Carbonate de soude cristallisé et pulvérisé.	9	—
Chaux de marbre fusionnée.....	3	—

« Ces 25 grammes représentent la dose moyenne pour le traitement de 100 litres d'eau, soit 0 gr. 25 par litre. »

Cette poudre détruit la matière organique vivante ou non, abaisse en même temps le degré hydrotimétrique, et clarifie les eaux boueuses. La purification et la stérilisation des eaux par cette méthode ont été confirmées par MM. Hanriot et Lavedan.

L'excès de permanganate est enlevé par réduction dans un filtre très simple de fibre de tourbe purifiée.

Des études et des dispositions récemment prises vont permettre d'ici quelques mois, il faut l'espérer, de fournir aux habitants de notre ville une eau de source abondante et pure.

V

Esquisse de Climatologie médicale de Formerie.

Introduction. — Si les travaux de Brehmer, de Dettweiler, de Bennett, pour ne citer que quelques noms, ont proclamé l'influence heureuse du grand air sur la tuberculose, l'amélioration, la guérison de nombreux malades sont venues l'affirmer.

Point n'était nécessaire, on le reconnut alors, d'émigrer vers une contrée de soleil et de chaleur. Le climat dut céder le pas au grand air. L'aération continue étant de tous les lieux, pourvu qu'on l'adapte aux conditions météorologiques variables, les malades dociles peuvent suivre ce que notre ancien Maître, le Professeur Landouzy, a dénommé la cure en « home-sanatorium ».

La question de climat, reléguée au second plan, ne doit cependant pas être négligée comme facteur puissant, certaines régions étant, de toute évidence, moins favorables que d'autres à la guérison.

Si le climat est capable de telles modifications, force est d'admettre une action de tous les instants sur les êtres qui y naissent et s'y développent.

Dès lors, une étude climatologique d'un pays devra, suivant la multiplicité des documents fournis, permettre d'expliquer certains faits ordinaires ou inattendus de pathologie locale.

Le rapprochement et la comparaison des données météorologiques et des statistiques médicales nous fourniront peut-être l'indication, — de ce je ne sais quoi, — qui rend Formerie favorable à certains malades et dangereux à d'autres.

CLIMAT

A une latitude marquée par 49°39' parallèle N. ; Formerie est situé sur le méridien 0° 35'30'' de longitude occidentale de Paris.

Si, dans la résultante d'un climat, il faut souvent donner à ces deux termes une grande valeur, encore ne sont-ils pas toujours prédominants.

L'altitude, le voisinage plus ou moins relatif de la mer, le relief des régions circonvoisines, les vents, sont beaucoup plus utiles, pour établir un climat local, le seul vraiment intéressant peut-être.

Pour avoir de Formerie une idée suffisante bien qu'approximative, il nous a semblé indispensable de poser ici quelques-uns des éléments de ce problème. On nous accordera de ne pas avoir reproduit tous les graphiques que nous avons dû construire pour l'étude ; c'eût été transformer ce travail en météorologie pure. Nous ne citerons que les plus typiques.

Nous remercions ici M. Guérin, qui a bien voulu mettre à notre disposition les comptes-rendus des observations météorologiques de l'Oise, ce qui nous a permis d'établir une comparaison entre Formerie et les stations qui se trouvent au Sud (Montjavoult) ; à l'Est (Breteuil, Lassigny, Guiscard) ; au Sud-Est (Beauvais, Noailles, Senlis) ; à l'Est-S.-E. (Venette).

Jours de gelée. — Les grands froids règnent généralement en janvier et février. Les gelées de printemps, plus tardives, comme sur les plateaux voisins, arrivent non en mars, mais en avril et mai, coïncidant par suite avec la floraison des arbres, d'où fruits supprimés, récolte anéantie.

Jours de neige. — On les compte pendant les mois d'hiver. Il en tombe quelquefois au printemps. Toujours abondante, il n'était pas rare de la voir persister sur le sol pendant cinq à six semaines; mais depuis une dizaine d'années, avec une température plus douce, la neige reste moins longtemps.

Jours de grêle. — Assez rares, car ils accompagnent les orages qui, malgré notre ciel souvent menaçant, sont peu fréquents.

On cite quelques dates :

La grêle du 26 mai 1770, du volume d'un œuf de poule, qui tua quantité d'animaux.

Celle du 13 août 1836 occasionna 90.000 fr. de dégâts.

Vents. — La prédominance appartient aux vents composés d'Ouest; ceux du Sud, Sud-Ouest, Ouest amènent des pluies de longue durée.

Avec le vent d'Ouest arrivent bourrasques et tempêtes, la sécheresse étant compagne des vents du Nord et de l'Est.

L'ouragan du 25 mai 1606 renversa la flèche de l'église.

Plus de 2000 arbres fruitiers furent renversés autour de Formerie par celui du 18 brumaire an VIII.

Citons encore le 15 février 1833 et le 12 mars 1876, qui s'en prit aussi aux arbres.

Baromètre (Fig. 1). — D'ordinaire, la colonne mercurielle éprouve annuellement non deux, comme à Beauvais, mais trois maxima : l'un en août et septembre, l'autre en janvier, et le troisième en novembre; et trois minima : le

premier en mars et avril, le deuxième plus prononcé en octobre; le troisième en décembre.

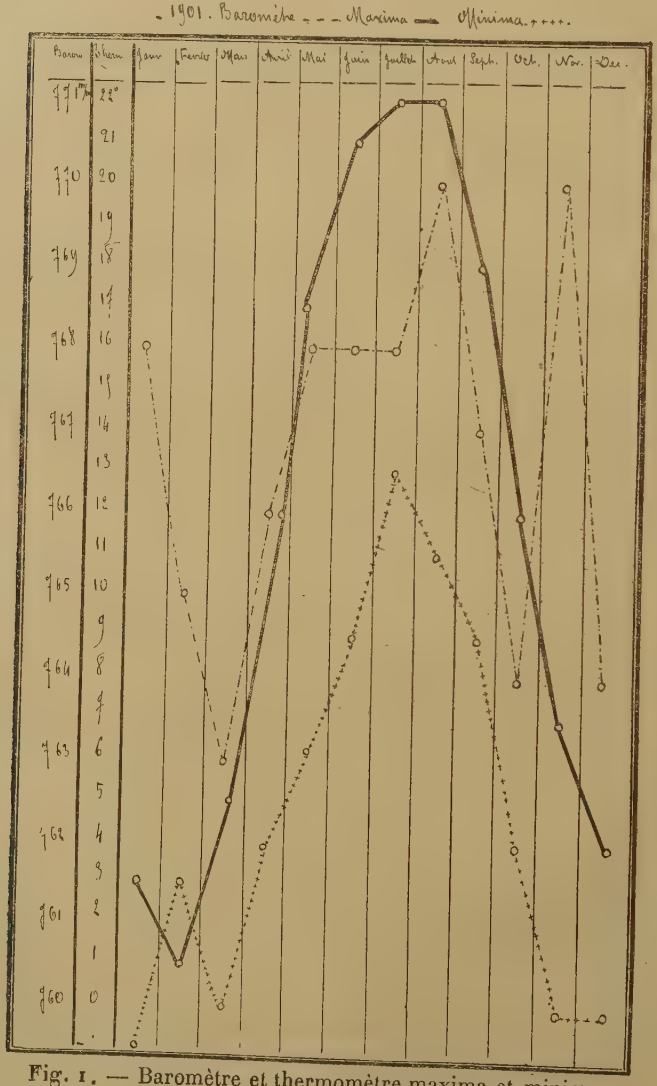

Fig. 1. — Baromètre et thermomètre maxima et minima.

Les grandes hauteurs coïncident en hiver avec les plus

faibles moyennes thermométriques ; c'est le contraire en été. De plus elles correspondent sensiblement avec les mois où le pluviomètre accuse une plus faible hauteur d'eau.

Il semblerait, d'après des observations qui nous ont été rapportées, mais dont nous n'avons pu établir l'exactitude que certaines épidémies débutent quand l'aiguille barométrique indique une élévation tout à fait anormale, et cessent avec celle-ci. Souvent alors, la pluie tombée est faible et l'état hygrométrique reste élevé.

La courbe (fig. 1) oscille entre 763 et 775 environ et les dépressions du 25 septembre 1896 — 742 mm.; et du 6 décembre de la même année 735 mm. sont des raretés.

Thermomètre (Fig. 1). — Il est peu fréquent de voir le thermomètre s'élever en été au-dessus de 30° et en hiver descendre à — 15°. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il marqua le 6 décembre 1879 — 23°.

La température va croissant de janvier à juillet, pour diminuer d'août à décembre. Baromètre et thermomètre montent parallèlement de mars à octobre pour diverger de novembre à mars. Toutefois la courbe thermométrique, bien plus régulière, ne présentant pas et ne suivant pas les accidents de la ligne barométrique, elles ne nous semblent pas devoir être dépendantes l'une de l'autre, comme paraît vouloir l'indiquer le Dr Dardignac dans son travail sur Beauvais.

Du 15 juin au 15 août, arrive le moment de la plus grande chaleur, exprimée par une température moyenne de 22°.

Une étude comparative des courbes thermométriques maxima et minima pour les stations précitées nous a montré un écart moindre correspondant à 7° ou 8° pour la station de Formerie, d'autres, telle Venette, atteignant 12° ou 13° (Fig. 2).

On note quelques grandes sécheresses.

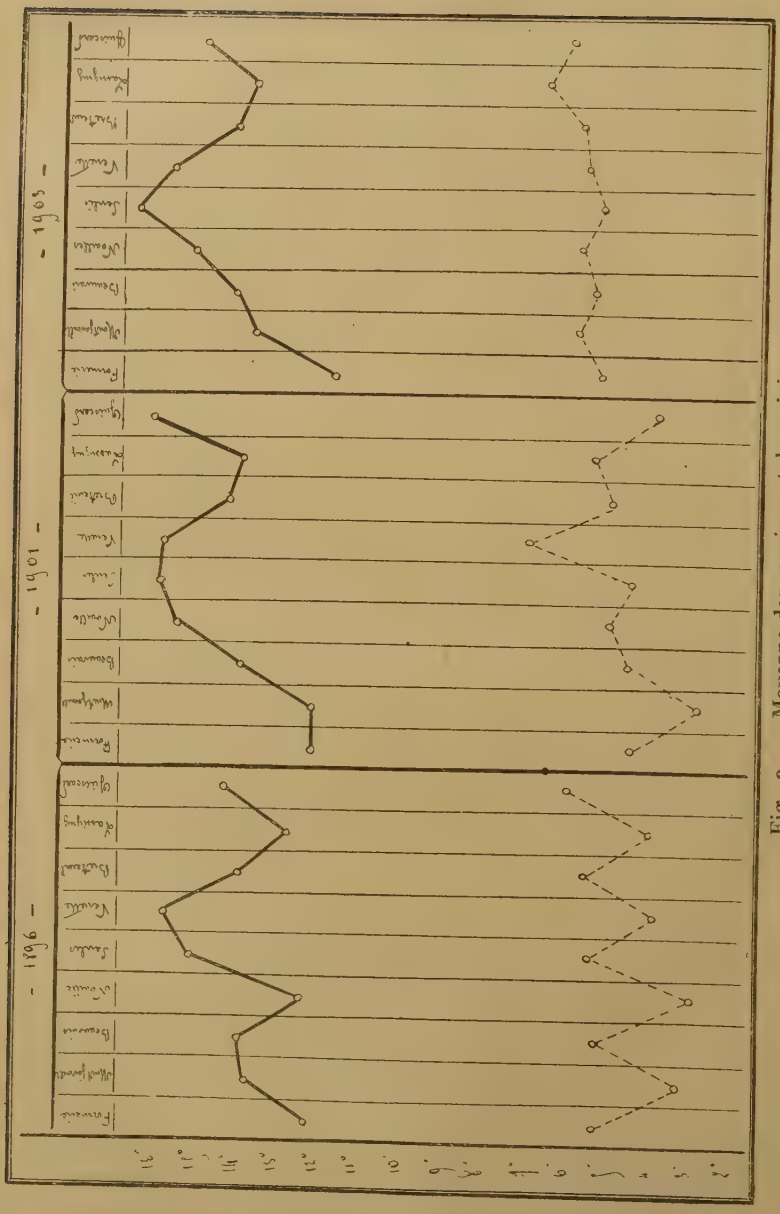

Fig. 2. — Moyenne des maxima et des minima.

Pendant l'été de 1887, par suite de la chaleur des mois de juin et juillet, l'eau manqua absolument ; citernes et mares étaient vides, et les puits insuffisants.

A chaque pas, le long des routes qui vont à la rivière du Thérain, on voyait de véritables caravanes, comme au désert Lybien, descendre des hauteurs vers la vallée, pour y remplir des tonneaux destinés à l'alimentation des bestiaux. Des habitants de Grumesnil (Seine-Inférieure) apportaient à Formerie et vendaient l'eau au prix de 2 fr. les 300 litres.

La courbe moyenne des minima atteint son point le plus déclive, allant de 1° à — 1, en décembre et janvier, quelquefois en février, comme en l'année 1888 où, succédant à la chaleur de l'année 1887, l'hiver et la neige venaient rendre plus vraie que jamais l'épithète de Sibérie du département de l'Oise, qui fut donnée jadis à notre pays. La neige fut si épaisse que des villages bloqués restèrent isolés, sans pain, les boulangers qui les alimentaient ne pouvant y parvenir. Dans cette couche de 2 à 3 mètres, l'Administration des Ponts et Chaussées fit faire une tranchée pour permettre la circulation entre ces murailles glacées. Mais le lendemain le vent N.-E. l'avait de nouveau comblée.

Les oiseaux mourant de faim, les corbeaux surtout, s'abattaient sur les arbres auxquels ils s'attaquaient avec acharnement.

Pluviomètre (Fig. 3). — La quantité moyenne annuelle d'eau recueillie est d'environ 800 mm., nombre supérieur a celui des autres stations.

Bien que la courbe des moyennes mensuelles semble se rapprocher du tracé barométrique, elle est si variable suivant les années que vouloir établir l'époque des maxima et des minima pour notre pays, comme le Dr Dardignac l'a fait pour Beauvais, nous eût semblé factice.

Les plus fortes pluies sont dues à des orages. On a conservé le souvenir de certaines dates désastreuses par leurs inondations.

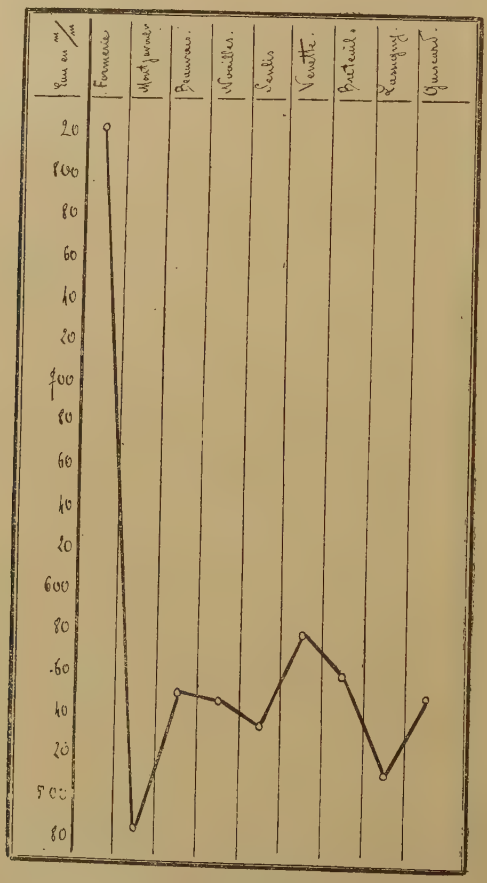

Fig. 3. — Quantités d'eau tombée, en millimètres.

Après ces données météorologiques, quelques réflexions s'imposent. Le pluviomètre ne donne pas la note d'humidité d'un pays, le thermomètre lui-même doit être accepté avec réserve.

En effet, c'est un corps qui ne transpire pas, et par suite offre une température supérieure à la température réelle. Sur un plateau, balayé par les vents, Formerie est plus froid que ne semble l'indiquer la colonne de mercure.

Météorologie n'est donc pas synonyme de climatologie. Il faut tenir compte que nous sommes plutôt, suivant l'heureuse expression de M. A. Riche (1); « des Alcarazas ».

A l'insuffisance des appareils physiques, nous pourrons peut-être en partie suppléer par quelques appareils physiologiques : nous avons nommé les végétaux. Ce seront des témoins vivants qui, dans une bonne mesure, nous indiqueront quelques-unes des qualités de Formerie.

Il y a toujours en effet rapport intime entre un climat local fixe et la végétation indigène ou exotique de son sol, de ses jardins.

Végétation. — Question de nature mise à part, la résistance des végétaux, notamment à la gelée, réside dans la faculté qu'ils ont de se lignifier en automne avec plus ou moins de facilité, suivant l'état hygrométrique du milieu.

Dans les hivers rigoureux, mais faisant suite à un été et à un automne chauds et secs, « les pousses de l'année » ne gèlent pas ou presque pas. On voit au contraire leur désorganisation complète se produire, avec un hiver moyennement froid si l'automne a été humide.

Les plantes témoignent de l'humidité de nos jardins.

L'insuffisance d'aoûtement consécutive à la forte quantité de vapeur d'eau du sol et de l'atmosphère entraîne toujours ici à la pourriture *Pelargonium*, *Anthemis*, *Lobelia erinus*, etc..., que l'on veut conserver sous châssis, assainis par une couche de litière ou de feuilles sèches ; cela même en supprimant toutes les parties aqueuses (feuilles, extrémités des tiges).

(1) Observateur de la station de Pau.

Par cette condition climatologique, les organes aériens mal préparés à la résistance succombent soit directement, soit par l'action de quelque parasite. — (Ex. : les poires deviennent scléreuses sous l'action du *Fusicladium pyrinum*).

Si notre localité est humide, elle est également froide.

C'est pourquoi, quelques plantes, avec notre chaleur climatérique, pour elles insuffisante, ne peuvent accomplir qu'une partie de leur évolution (celle-ci comprenant trois phases distinctes, feuillaison, floraison, fructification), — tandis qu'elles se développent complètement à Beauvais. Citons pour exemple : le Frankental et le chasselas doré de Fontainebleau.

Cette année encore, dans cette même ville, les lilas, les cytises et les épines roses avaient cessé de fleurir le 20 mai ; à cette date ils étaient chez nous en plein épanouissement.

Les végétaux viennent donc affirmer l'existence et l'action du froid, de l'humidité, qui ont aussi le principal rôle dans la nature, l'éclosion et l'évolution de nos diverses maladies.

Conclusions des observations météorologiques. — On peut diviser l'année en trois périodes :

1° Printemps (mars à juin) (15 juin) (gelées : avril, mai).

2° Eté (juin, juillet, août, septembre) (grandes chaleurs du 15 juin au 15 août).

3° Automne-Hiver (octobre, novembre, décembre, janvier, février) dans ces deux derniers mois, froids humides.

Conclusions climatologiques. — Formerie convient peu aux malades de la poitrine, fébriles, affaiblis, chez lesquels l'incendie, comme disait le Dr Lahillonne, est toujours à craindre.

Il convient aux tempéraments lymphatiques et aux cir-

culations languissantes; mais si les scrofuleux affaiblis y réparent leurs forces, les névropathes épuisés achèvent de les perdre.

En somme, le climat est plutôt excitant que sédatif.

Ce qui y est à craindre plus que la baisse thermométrique le soir, c'est l'humidité résultant de la condensation brusque de la vapeur d'eau. Car Formerie, sol argileux, est très humide.

Cette saturation échauffe le sang pulmonaire et favorise les congestions, ainsi que l'a démontré Berthelot.

C'est un des grands reproches que l'on fait à ce pays; les bronchites y sont fréquentes. Mais d'autre part, sans aller jusqu'à dire, en comparant son état sanitaire à celui des autres villes de l'Oise, que s'il n'existait pas il faudrait l'inventer, nous ferons cependant remarquer qu'il est le point le plus salubre du département, les statistiques sont là; et pour prendre un exemple, la typhoïde, qui est cotée dans le département 2, 3, 4 et même 5 pour 10.000 habitants, ne marque que 0,7 à Formerie.

VI

Démographie.

Etude collective de l'homme, établissant, à l'aide d'une bonne statistique, l'état comparatif des vivants et des morts, la démographie permet de rechercher et de trouver les causes de dépopulation et de mortalité. Elle donne l'état de vigueur d'un pays. C'est, a dit Bertillon, « la comptabilité de l'hygiène ».

Il ne sera donc pas superflu de nous arrêter quelques instants à la démographie de Formerie.

POPULATION

Population statique. — Nombre. — On voit à l'inspection du tableau I que l'accroissement numérique s'est élevé de 1140 (1720) à 1379 (1906), soit une augmentation générale de 239 individus portant sur une période de 185 années.

Si nous recherchons à quelle époque s'est dessiné ce mouvement ascensionnel, nous trouvons qu'après les deux accroissements des années 1790 et 1865, la courbe retombe, pour ne se relever définitivement qu'en 1890. Depuis cette époque surtout la croissance est progressive, suivant en cela l'exemple de notre chef-lieu de département qui, lui, augmente depuis 1870.

Tableau I

Années	Population totale	Mariages	Rapport 0/00	Naissances	Rapport 0/00	Décès	Rapport 0/00
1720....	1140	9	7,8	47	41,2	70	61
1790....	1237	9	7,2	40	32,3	27	21
1806....	1276	9	7,05	35	27,5	45	35
1821....	1289	11	8,5	27	21,1	30	23
1831....	1257	10	7,9	18	14,2	26	20
1836....	1200	10	8,3	18	15	24	20
1846....	1245	11	8,8	22	17,6	41	32
1865....	1349	5	3,7	22	17	21	15
1874....	1262	8	6,3	26	20,6	27	21
1882....	1245	10	8	25	20	15	12
1889....	1299	3	2,3	25	19,2	31	23
1890....	1347	10	7,4	31	23	37	27
1892....	1344	11	8,1	24	17	31	23
1896....	1339	12	8,6	24	17	25	18,6
1898....	1340	5	3,7	24	17	35	26
1901....	1320	11	8,6	33	25	32	24,2
1904....	1341	11	8,2	31	23,1	37	27
1905....	1379	10	7,2	29	21	30	21,7

Densité. — Toutefois, cette augmentation du nombre d'habitants ayant lieu sur une contenance territoriale de 853 hectares, 11, 80; nous donne seulement, en négligeant les fractions, 60 habitants au kilomètre carré. Le même rapport s'exprime en France par 70, mais il atteint 110 en Allemagne et 180 en Belgique.

La répartition se faisant, d'après le dernier recensement, entre 453 maisons, cela nous fait une moyenne de 3 habitants par demeure. Le chiffre a donc un peu varié, car il était de 3,6 en 1790; de 3,7 en 1806; de 3,3 en 1831 ; de 3,1 en 1896 et enfin de 2,9 en 1901.

Age. — Quant au rapport des divers âges des habitants de notre ville, nous avons trouvé 482 individus de 0 à 20 ans; 719 de 21 à 60; et 178 plus que sexagénaires; trois d'entre eux même avaient passé 90 ans.

Ceci nous donne pour 0/00 les valeurs suivantes : 349 hab. de 0 à 20 ans; 521 de 21 à 60; 129 au-dessus de 60.

Professions. — Si nous n'avons pu établir la propor-

tion des sexes, nous avons eu, pour le classement d'après les diverses professions, les chiffres suivants :

Commerçants	121	soit 8,7 pour 100
Cultivateurs, Agriculteurs, Bouviers	20	— 1,4 —
Professions libérales	19	— 1,3 —
Industrie	0	

Nous ferons remarquer toutefois que nombre de commerçants s'occupent aussi de culture.

Population dynamique. — Matrimonialité (Tableau I). — Le rapport des mariages à la population, après avoir atteint 7,93 (1720-1846), supérieur par conséquent à la moyenne de la France, alors 7,8, est maintenant représenté par 7,4 ; tandis que la moyenne générale est évaluée à 7,65.

La diminution des mariages doit être rangée parmi les divers facteurs qui font baisser la natalité.

Age moyen du mariage. — Les mariages semblent un peu plus précoces. La plus grande fréquence, d'après les données de ces dix dernières années, se rencontre à 28 ans pour les hommes, à 23 pour les femmes.

Nous trouvons par ailleurs, pour les hommes, 28,6 en France ; 30 pour l'Angleterre, la Belgique et la Suède ; 29 en Hollande et en Italie. Les femmes donnent une moyenne de 24 ans en Italie ; 25 en France ; 26 en Angleterre ; 27 en Belgique, Hollande et Suède.

Natalité (Tableau I). — Notre moyenne est de 20,2 naissances 0/00 (1874-1905), alors qu'elle s'élevait à 23,2 0/00 (1720-1874). Cet abaissement nous donne une moyenne inférieure à celle de la France, 21,9.

Nous sommes loin des 36,1 de l'Allemagne, des 33,9 de l'Italie, des 47,4 de la Russie et même des 29 de Belgique et 28,6 de Suisse.

Cette natalité se répartit ainsi pour les légitimes et illégitimes.

Années	Naissances légitimes	Naissances illégitimes	Moyenne pour 0/0
1834 — 1834 compris	248	11	4,24
1835 — 1845 —	227	12	5
1846 — 1856 —	227	18	7,34
1857 — 1867 —	251	28	10.
1868 — 1878 —	218	9	3,9
1879 — 1889 —	265	28	9,6
1890 — 1900 —	268	24	8, 2
1901 — 1905 —	134	10	6,9

D'où une moyenne de 6,6 0/0.

En France le même rapport est passé de 7, 4 à 8, 5, pour l'époque actuelle.

Si nous disons ici que le pays est riche, nous aurons indiqué encore une des causes de la faible natalité. Les enfants, reportés aux mariages, ont diminué en effet dans de notables proportions.

Fécondité (Tableau II). — Le rapport théorique des naissances par mariage atteignait 5, 04 de 1655 à 1776; actuellement, il est de 3,08 (1876-1905).

Cette diminution des naissances est trop forte, pour être contrebalancée par le nombre moindre de décès accusés pour ces trente dernières années.

Mortalité générale (Tableau I). — La mortalité de 28,3 pour 0/00 (1720-1874) est tombée à 22,3 0/00 (1874-1905). Ce chiffre est encore exagéré, quelles que soient d'ailleurs les causes des décès, car la France ne donne qu'une mortalité générale de 20,6 à 21,5 0/00 (1891-1900. Lowenthal) et plus récemment 19,6 0/00 (1903); 19,5 0/00 (1904). (Circulaire ministérielle du 4 avril 1906.)

Tableau II

Années	Naissances	Décès	Décès par 100 naissances	Mariages	Naissances par mariage	Natalité légitime	Natalité illégitime	Rapport %
1677-1687....	782	264	33,7	164	4,76	»	»	»
1688-1698....	644	191	34,4	112	5,8	»	»	»
1699-1709....	643	318	49,4	114	5.04	»	»	»
1710-1720....	528	453	85,7	98	5,38	»	»	»
1721-1731....	533	374	70,1	121	4,4	»	»	»
1732-1742....	525	435	82,8	87	6,03	»	»	»
1743-1753....	480	426	101,8	117	4,10	»	»	»
1754-1764....	512	473	92,3	96	5,33	»	»	»
1765-1775....	566	579	102,3	99	5,71	»	»	»
1776-1786....	416	398	95,6	94	4,42	»	»	»
1787-1797....	390	374	95,8	111	3,51	»	»	»
1798-1808....	366	324	88	128	2,85	»	»	»
1809-1819....	327	278	85	101	3,23	»	»	»
1820-1823....	96	110	114	47	2 04	»	»	»
1824-1834....	259	276	106	94	2,75	248	11	4,24
1835-1845....	259	331	138	89	2,68	227	12	5
1846-1856....	245	361	148	100	2,45	227	18	7,34
1857-1867....	279	339	121	66	4,22	251	28	10
1868-1878....	227	355	156	66	3,43	218	9	3,9
1879-1889...	293	322	109	103	2,84	265	28	9,6
1890-1900....	292	345	118	95	3,07	268	24	8,2
1901-1905....	144	156	108	53	2,71	134	10	6,9

Les décès se maintenant toujours, sauf rares exceptions, au-dessus de la courbe des naissances, ce sont eux qui l'emportent. Au lieu d'un excédent, qui pour la France entière a été de 5,7 0/00 (1811-1820), de 2,7 0/00 (1861-1870) pour atteindre en 1891-1900 la valeur de 0,7 0/00 d'après Lowenthal : nous avons un déficit de 2,1 0/00 (Mortalité 22, 3, natalité de 20,2). Beauvais ne donne qu'un déficit de 0,8 0/00. (Dardignac.)

Mortalité spéciale (Tableau III). — Pour une période comprenant un certain nombre d'années (1706-1761), nous trouvons, pour 100 décès, une mortalité infantile de 64,7, soit les $\frac{6,4}{10}$.

De 1865 à 1869, nous avons 33, 6, soit les $\frac{3,3}{10}$, et de 1901 à 1905, 19, 3, soit $\frac{1,9}{10}$.

(Tableau IV). — La moyenne annuelle des décès pour la population totale nous donne, de 1865-1870, pour les enfants (1) (de 0 à 25 ans) 10, 4 dont 5 pour le sexe féminin; pour les adultes et l'âge mur (de 25 à 60) 7, 8 dont 2,6 seulement pour le côté féminin; les vieillards ayant dépassé la soixantaine sont représentés par 9,8.

La même statistique, poursuivie de 1901-1906, donne pour les enfants 6, 6 (2), l'élément féminin n'y entre que pour 2.

Tableau III

Années	Décès total	Décès infantile	Soit %
1706	58	39	67 enf.
1710	56	31	55,3
1718	70	41	58,5
1719	94	57	60,6
1720	70	41	58,5
1725	64	47	73,5
1727	69	44	63,7
1734	96	82	85,4
1747	108	74	68,5
1750	70	42	60
1761	70	43	61,4
1865	17	8	47
1866	29	9	31
1867	27	8	28
1868	34	14	41
1869	33	7	21,2
1901	32	4	12,5
1902	29	6	20,8
1903	28	8	28,5
1904	37	8	21,6
1905	30	4	13,3

(1) Nous disons enfants, car on ne constate que 2 décès de personnes ayant entre 15 et 25 ans, deux femmes mortes en 1868.

(2) 1 seule personne — femme — ayant plus de 15 ans.

Le second groupe marque 7, 2, dont 2,2 pour la femme; 17,4 est le coefficient des vieillards.

Il ressort nettement de la comparaison des deux parties du tableau que l'abaissement de la mortalité infantile est non seulement général, mais que le sexe féminin semble en avoir profité davantage.

Tableau IV

Décès par groupes d'âges

	Années	De 0—25 ans	De 25 — 60	De 60 ^	Total	Moyenne annuelle pour la population
I	1865.	8 dont 7 filles	4 dont 3 fem.	5	17	
	1866.	10 — 2 —	10 — 0 —	9	29	Adultes.... 7,8 dont fem.= 2,6
	1867.	8 — 4 —	6 — 2 —	13	27	Jeunes gens 10,4 — — = 5
	1868.	17 — 9 —	8 — 6 —	9	34	Vieillards.. 9,8
	1869.	9 — 3 —	11 — 2 —	13	33	
II	1901.	5 — 1 —	7 — 3 —	20	32	
	1902	6 — 1 —	11 — 3 —	12	29	Adultes.... 7,2 dont fem.= 2,2
	1903.	8 — 4 —	6 — 2 —	14	28	Jeunes gens 6,6 — — = ?
	1904.	9 — 3 —	7 — 2 —	21	37	Vieillards.. 17,4
	1905.	5 — 1 —	5 — 1 —	20	30	

I. — 2 jeunes filles seulement ayant plus de 15 ans, mortes en 1868.
II. — 1 — — — —

Les personnes des deux sexes, de 25 à 60 ans, ont vu baisser aussi leur mortalité (7, 8 général; 2,6 femmes) (7, 2 général; 2, 2 femmes); et ici les hommes ont été plus heureux. (Diminution de 0,6 pour les hommes; 0,4 pour les femmes.)

Cette diminution de mortalité d'enfants et d'adultes fournit une augmentation à celle des vieillards qui de 9, 8 passe à 17, 4.

Rapport des naissances aux décès. — (Tableau II). — Au lieu de rapporter la natalité et la mortalité à la popu-

lation totale, et d'indiquer sa valeur pour 0 '00, comparons naissances et décès.

Nous trouvons, pour 100 naissances, une moyenne de 78, 9 décès, d'où un excédent de 21, 1 (1677-1819). Maintenant, pour une période s'étendant de 1820-1905, nous trouvons 124 décès pour 100 naissances, soit un déficit de 24.

Il est vrai que l'excédent des naissances pour la France est faible, 6, mais il n'en existe pas moins.

L'Angleterre excède de 39,4; la Belgique de 37,6; l'Allemagne de 40,9; l'Italie de 32, 5 ; la Russie de 26,8 et la Norvège de 47,9.

Nous ne chercherons pas ici à pénétrer très avant les multiples et complexes raisons de la faible natalité. Partout, on la sait voulue, calculée, par la restriction volontaire.

Notre mortalité assez forte, observée sur 10 ans, a son maximum en décembre (37); puis viennent par ordre mars (30); juin et octobre (29); mai (28); juillet et novembre (27); février (25); avril (24); août (23); janvier (21); et septembre (11).

Or, pour la France, nous avons relevé une mortalité générale maxima, en août, puis en septembre et octobre.

Les affections prédominantes d'après le relevé que nous avons fait des comptes-rendus du Comité d'hygiène sont par ordre de fréquence : les maladies de l'appareil respiratoire, les congestions et hémorragies cérébrales, la débilité congénitale, les affections cardiaques, quelques diarrhées infantiles et de rares infections puerpérales.

Pour résumer enfin, nous dirons que les facteurs démographiques de notre ville sont inférieurs à la moyenne générale, c'est-à-dire, moins de mariages, naissances plus faibles et mortalité plus élevée que dans la plupart des villes de France.

VII

Alimentation.

Généralement robustes, les habitants ont une taille moyenne de 1 m. 67. Ils sont économes, travailleurs et sobres.

Boissons, alcool. — Cependant le pays, avec ses trente-sept débitants, soit un pour 37 habitants environ — l'Oise en a un pour soixante-seize — et sa consommation annuelle d'alcool de 36,271 litres, d'où une moyenne individuelle de 25 litres 5, devrait faire de ses habitants les premiers buveurs de France.

Il n'en est rien, fort heureusement pour nous, l'alcool est en grande partie enlevé et absorbé le jour du marché par nos voisins les Normands; on connaît leur goût pour cette liqueur distillée.

Cidre. — Si l'alcool est peu goûté, le cidre est la boisson fermentée d'usage courant. Le vin et surtout la bière sont plus rarement utilisés, ce sont des boissons d'exception.

Parmi les diverses variétés de pommes les plus estimées, nous citerons les : Mollet ou blanc doux, pomme de Cat (espèces hâtives); Amerdoux, Amère de Berthecourt, Frequin blanc, gros Muscadet (espèces moyennes); Roquet, Argile grise, Grise de Formerie (espèces tardives).

Deux méthodes sont employées pour sa fabrication.

Le pressurage d'abord, qui comprend : broyage des

pommes, macération en cuve 12 à 18 heures, avec eau nécessaire, pressurage et mise en fût.

Pour assurer une conservation plus longue, on soutire le cidre, la fermentation terminée et la cape montée.

Six hectolitres de pommes (soit 12 rasières) donnent, pour 300 litres de liquide, une valeur alcoolique de 5°.

Le moût repris par un tiers d'eau, pressuré à nouveau, fournit une boisson légère à laquelle on ajoute, par hectolitre, 1 kilog. 550 de sucre, pour obtenir une liqueur titrant 3° à 5°.

La presse à mouton donne un rendement liquide de 30 à 35 0/0, les presses à vis en fer atteignant 60 à 70 0/0, plus près donc du nombre théorique 95-97 0/0.

La seconde méthode est dite de lixiviation et de déplacement: broyage des pommes; 10 heures de macération; récolte du liquide à la partie inférieure et sa répartition dans les pièces à emplir. Reprise du marc par 1/3 de l'eau que l'on veut employer, trempage 12 heures avec agitation fréquente. On soutire et on reverse le liquide dans la cuve pour un nouveau séjour de 12 heures. On soutire encore une fois pour répartir le liquide dans les pièces. On laisse 12 heures pour chacun des deux autres tiers. Total 58 heures.

Pour une pièce de 225 litres, il faut 4 hectolitres de pommes.

L'hectolitre de pommes — 50 kilogrammes — rend 20 litres de jus, d'où 80 litres de jus sorti de la pomme et remplacé chaque fois dans les cellules par 80 litres d'eau. Il titre en alcool environ 5°.

Sans doute, c'est une excellente et hygiénique boisson que le cidre, mais encore faut-il que l'eau en soit pure.

Malheureusement, c'est aux mares publiques que trop souvent encore on va puiser.

Dépotoirs des eaux pluviales et ménagères, elles reçoivent souvent aussi directement le purin et les résidus excrémentitiels des animaux.

Matières animales et végétales putréfiées communiquent pourtant à ces eaux une odeur assez nauséabonde et une couleur suffisamment suspecte, pour empêcher sa consommation dans les usages domestiques.

Il n'en est rien. De là un cidre non seulement noir, aigre, mais d'odeur souvent répugnante, désignée en Normandie et en Picardie par un nom peu scientifique, et qui semble due en partie à la formation d'acide butyrique.

Le mal va plus loin parfois. Citons un fait qui se passa près de Formerie, à Criquiers (Seine-Inférieure), en 1891-1892.

La gelée persistante avait laissé une seule mare avec un peu d'eau. Moins heureuse que les animaux du fabuliste, toute la gent batracienne était frappée, et toute anéantie. Ce n'était que cadavres, sous la glace transparente du réservoir communal. Le dégel venu — l'eau à point — fut employée pour faire du cidre.

Belle et tumultueuse fut la fermentation, mais, hélas ! au printemps, quelle déception ! A l'ouverture des tonneaux telle fut l'odeur qui s'échappa qu'il fallut tout jeter, cidre et fûts à jamais empoisonnés. Le poète avait pourtant dit avec raison — car peu importe le vase :

> Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
> L'océan passerait sans laver la souillure...

Encore si le seul point de vue de la délicatesse était atteint, mais c'est la santé des consommateurs qui est menacée.

Le Dr Delobel, d'Amiens, attribue à cette manière de faire la fréquence en la contrée de maladies intestinales et de fièvre typhoïde.

Si le Dr E. Bodin, professeur suppléant à l'Ecole de Médecine de Rennes, a voulu démontrer la destruction rapide des bacilles d'Eberth et du *bacterium coli*, dans le cidre, sous l'action de l'acide malique, encore faut-il qu'il soit en quantité suffisante. Les cidres bretons peuvent bien marquer en acide malique de 2, 4 à 4 0/00 (M. Lechartier de Rennes), mais nos cidres normands n'atteignent que 1,70 (M. Kayser).

Quelle valeur aurons-nous d'ailleurs, dans les années de disette, où l'on n'emploie que un ou deux hectolitres de pommes.

MM. Bordas et Jouin ont, il est vrai, reprenant les travaux du Dr Bodin, obtenu des résultats conformes à ceux du Dr Olivier, du Havre. Le bacille et le *bacterium* en question ne seraient pas détruits dans le cidre, et pourraient y vivre aux dépens du sucre.

« Doctores » certant et adhuc sub judice lis est.

L'abstention semble être prudente tant que la question ne sera pas irrévocablement résolue. Comme on le fait pour les plantes mal connues, à propriétés non bien définies, laissons l'eau de mare aux animaux et ne l'employons jamais pour notre cidre.

Café. — Une autre boisson, qui a la préférence de nos concitoyens, c'est *le café*. On l'aime et on en use largement (4000 tasses environ le jour du marché).

Nous ne nous élèverons pas contre cette habitude, mais parfois, c'est un prétexte à la consommation d'alcool et, pour nombre de personnes, le café serait bien insipide, si l'eau-de-vie n'y était ajoutée copieusement.

Par bonheur, ce mélange n'est pas le seul, et *le café au lait* est absorbé dans beaucoup de ménages au petit déjeuner.

Lait et Beurre. — En plein pays de production, nous

avons *des laits* excellents, trop forts même, qui, trop riches pour les bébés et même les jeunes veaux, sont excellents pour la baratte.

Le lait varie non seulement avec le pays d'origine, mais aussi avec l'époque où il est produit.

Si nous établissons un parallèle entre les laits des environs de Beauvais et ceux de Formerie, voici ce que nous trouvons :

1° Densité	Beauvais....	1018 à 1033.
	Formerie....	1030 à 1043.
2° Crème	Beauvais....	8 à 15 o/o.
	Formerie....	10 à 26 o/o.
3° Beurre	Beauvais....	25 à 46 gr. par litre.
	Formerie....	38 à 59 gr. par litre.

C'est le gras pâturage de Normandie qui se fait sentir.

L'hiver à l'étable, avec une nourriture consistant en foin, luzerne, avoine et son, la quantité d'eau est moindre (86 gr. 60 en moyenne), les matières fixes et le lactose augmentent, le beurre est moins coloré.

Pendant la bonne saison, de mai à octobre, les bêtes restent jour et nuit au pâturage; l'eau augmente (87 gr. 08 en moyenne), les parties solides diminuent. Le beurre qui a peu varié en quantité possède une plus belle couleur due non seulement au principe colorant des fleurs des herbages, mais aussi à la chlorophylle modifiée pendant le phénomène de la digestion par les acides de l'estomac, les alcalis de l'intestin et tous les ferments solubles de l'organisme.

En septembre et en octobre, à l'herbage, nous voyons diminuer la densité (1030 au lieu de 1043) et la quantité de beurre (24 à 45 gr. par litre au lieu de 50 à 59 gr.).

Le lait très employé dans la nourriture des enfants doit être largement coupé d'eau.

Il nous fournit *un beurre* dit de Gournay, on en vend

annuellement, sur le marché de Formerie, plus de 700.000 kgr. qui sont expédiés dans le Nord, dans l'Ouest et sur Paris.

Viande. — Une partie des vaches est réservée pour l'engraissement et la boucherie, car le bœuf n'existe pas chez nous.

C'est la vache qui fait les frais du pot-au-feu.

La consommation *de viande* fraîche s'est très élevée depuis une cinquantaine d'années.

Porc salé, pain bis, fromages, légumes, laiterie ne constituent plus seuls nos repas.

Donnons des chiffres : on tue annuellement à Formerie 3262 animaux : 1312 vaches ; 390 veaux; 936 moutons ; 624 porcs.

Certes, une partie se trouve vendue dans les communes voisines ; mais les bouchers du dehors viennent en vendre chez nous le jour du marché environ pour une valeur de 637 bêtes (soit 78 vaches, 104 veaux, 156 moutons, 299 porcs).

La consommation de viande, très forte pour le nombre d'habitants, est la base de l'alimentation journalière avec la volaille, les œufs et les légumes ; la supprimer serait, d'après l'opinion générale, ôter aux travailleurs la force et l'énergie.

Nous n'étonnerons personne en nous déclarant avec notre Maître, le Professeur Landouzy, contre cette nourriture par trop exclusivement carnée, car le pays produisant peu de légumes, le prix en est élevé, et, à prix égal, l'ouvrier préfère la viande.

Nous ne reproduisons pas ici son enquête (1) sur l'alimentation, que la presse a fait connaître un peu partout.

Partout en effet les fautes contre l'hygiène alimentaire

(1) Enquête sur l'Alimentation d'une centaine d'ouvriers et d'employés parisiens, par Landouzy, Henri, et Marcel Labbé, Paris 1905 ; Masson et Cie, éditeurs.

sont commises, partout sont mis en état de déchéance organique, par « une alimentation irraisonnée, insalubre ou insuffisante », des milliers d'individus qui, « bacillisables » aujourd'hui, seront franchement « bacillaires » demain.

Il n'y a pas que la phymatose qui en relève, mais n'est-elle pas une des lèpres les plus redoutables qui mutilent si atrocement notre société.

Il est beau de vouloir s'attaquer à la maladie, mais nos victoires en ce sens sont loin d'être définitives. C'est pourquoi il vaut mieux que le germe ne se développe pas, et pour cela il faut s'efforcer de ne point lui offrir un terrain propice et favorable, une place désarmée.

Si, dans l'étiologie de nos diverses maladies, l'alimentation est une « raison préparante », d'autres interviennent encore parmi lesquelles l'insalubrité des logements.

VIII

Habitation

A l'origine, les habitants du pays ne pouvaient guère construire qu'avec les matériaux dont ils disposaient directement, les transports étant trop onéreux.

La nature du terrain, les richesses de son sous-sol viennent donner l'explication des divers genres de constructions variables avec les pays observés.

Si telle contrée tirait parti de ses moellons calcaires, pour édifier ses constructions, telle autre cité plus riche en argile, comme Formerie, employait le pisé et le torchis.

Charpente de bois plus ou moins grossièrement équarrie, par lattes, dont les vides étaient remplis par de l'argile et du foin ou de la paille battus ensemble, telles furent nos chaumières jusqu'au XIX^e^ siècle.

Demeures basses et étroites, sans étage, à peine éclairées par une ou deux fenêtres le plus ordinairement fixées et ne permettant pas l'aération.

Le chaume, notre couverture primitive, dont il ne reste plus que de rares exemples, était une menace continuelle d'incendies, qu'allumaient l'imprévoyance ou le crime.

Ils étaient fréquents à cette époque, et Formerie fut plusieurs fois réduit en cendres. Le plus terrible de tous fut celui de 1703, qui consuma le Château, et n'épargna que cinq à six maisons.

Il y avait bien eu une ère de perfectionnement jusqu'au

premier tiers du XIVe siècle, mais la guerre de Cent ans, qui amena après elle la famine, la peste, la dévastation, le pillage, fit faire à l'habitation un recul formidable.

Puis c'est la Jacquerie qui souleva contre la noblesse les paysans du Beauvaisis.

L'autorité royale affermie, l'ordre public rétabli, la ville reprend une physionomie plus florissante, l'habitation se transforme, la vie est plus large et les habitudes de bien-être, de luxe, d'hygiène vont de plus en plus gagnant toutes les classes.

TYPES DE MAISONS

1er Type: Chaumière primitive. — A l'origine, comme nous l'avons dit plus haut, les maisons de Formerie n'étaient que des chaumières, toutes construites dans le même style, avec une pièce pour le métier.

L'explication nous en est donnée par la situation économique de l'époque.

Longtemps, la plupart des habitants de cette ville furent occupés à la fabrication de bas de laine au métier, et à la confection des étoffes de laine, dites serge d'Aumale.

Les femmes et aussi les hommes, aux temps de chômage agricole, et aux moments libres de la journée, ou même d'une façon permanente, travaillaient pour le compte des fabricants qui leur fournissaient la laine.

On entrait dans la pièce dite la maison, pourvue d'une large cheminée. En cet endroit, on prenait les repas, et on faisait les travaux du ménage.

De chaque côté de l'âtre, se trouvaient deux coffres en bois blanc fermés; l'un contenait du sel.

Avec le pain, le sel était l'emblème du repas pris en commun, de l'hospitalité. Nos aïeux portaient si loin la prévoyance en fait d'hospitalité, qu'ils tenaient leurs portes ouvertes la nuit, dans la crainte qu'un voyageur fatigué ou égaré ne vînt à passer outre ; on ne s'étonnera donc pas de trouver le sel au sanctuaire de la chaumière type.

Mais il y avait plus. L'impôt qui pesait sur lui était si lourd avant la Révolution qu'il fallait le payer près de 25 fois sa valeur réelle.

Il y avait intérêt pour les paysans à garder précieusement une denrée si chère, bien qu'indispensable cependant.

La proximité du feu, d'ailleurs, le préservait de l'humidité et était une garantie de sa conservation.

Aujourd'hui, dans les maisons qui ont encore les grandes cheminées, on aperçoit suspendue, sur un des côtés du foyer, la boîte à sel.

Là aussi, était une excavation, destinée à loger le crais-set à huile, qui servait pour l'éclairage.

Si la maison comportait cuisine et salle à manger, celle-ci était réservée pour les jours de fête.

De chaque côté, une ou deux chambres à coucher, ordinairement blanchies à la chaux.

Une échelle ou un escalier, placés en dehors à l'extrémité de l'habitation, sous un prolongement de toit, donnaient accès à un grenier situé au-dessus.

Faisant suite au logis, ou latéralement placés, se trouvaient, dans les exploitations de culture, les bâtiments et les granges, l'étable ou l'écurie. Souvent aussi, un long corridor longeait le derrière de la chaumière : là se faisaient les travaux du ménage et de la ferme.

Parfois visibles, les pans de bois sont, dans d'autres cas, recouverts d'une couche de mortier à la chaux.

Le pignon est garni de planches, de tuiles ou maintenant d'ardoises.

Beaucoup de toits se prolongent bas pour protéger contre la pluie, le bois et le torchis des murs.

Les solins sont en silex taillés, ou en pierres d'appareil, soit encore en cailloux avec piliers de briques.

Ces variantes indiquent l'époque de la construction.

Suivant celle-ci, le sol se trouve être en terre battue, en béton, en briques ou en carreaux.

Nous mentionnerons les fours que beaucoup de maisons possédaient pour la cuisson du pain.

Le foyer dans la cuisine, souvent près de l'âtre, débordait parfois au dehors, sous une forme presque hémisphérique, facilement reconnaissable.

Si l'habitation était plus considérable, on établissait le four dans un petit bâtiment à part situé dans la cour.

Les boulangeries rendirent le four moins nécessaire; cependant, si l'on n'y cuisait plus le pain, on s'en servait pour la pâtisserie des jours de fête et pour sécher les fruits.

Les boulangers se sont mis à faire la pâtisserie, et les fours ont disparu les uns après les autres, donnant un peu plus d'espace dans les maisons.

Si nous jetons un coup d'œil sur le mobilier, nous le trouvons d'une simplicité rudimentaire.

Le buffet de bois peint, noirci par la fumée, avec son dressoir où l'on mettait en évidence les vieilles assiettes de famille, une table, quelques chaises de paille, et une horloge ; voilà l'intérieur. Dans la chambre, une simple couchette de bois, une ou deux chaises et une armoire pour le linge.

Ce type, qui, à peu de différences près, nous met en présence de l'habitation courante du début du XIV^e^ siècle et des siècles précédents, se retrouve encore. Bien que

modifié, il est vrai, ses caractères sont assez nets pour que la reconstitution du passé s'effectue aisément.

2e Type. — La chaumière surélevée de un mètre environ nous donne le second type.

La disposition intérieure est restée la même, on a seulement exhaussé le grenier, c'est-à-dire fait un ravalement en charpente de bois et torchis d'argile.

La tuile, puis l'ardoise ont remplacé la paille; suivant les modifications apportées à ce genre d'habitation, nous sommes en présence des types 3 et 4, qui sont plutôt de simples variétés.

3e Type. — Ici on a reconstruit en briques, les murs sont très épais, la toiture en tuiles, les plafonds plus élevés, au premier étage on fait des chambres assez vastes. L'air commence à pénétrer dans les maisons.

4e Type. — Un exhaussement en torchis, recouvert d'un enduit de chaux grasse et de sable ou d'un revêtement en bois, relève l'ancienne chaumière.

On transporte les chambres au 1er étage, les soustrayant de cette façon à l'humidité du rez-de-chaussée.

La disposition de ce dernier n'a pas changé, mais une des chambres a été convertie en salle à manger.

5e Type. — Nous arrivons maintenant à la maison moderne, celle qui se construit depuis cinquante ans.

Le plus souvent en briques, elle est confortable, respirant bien-être et luxe même.

Un corridor médian dessert les quatre pièces du rez-de-chaussée, ainsi réparties : d'un côté le salon et la salle à manger, de l'autre, la cuisine et une petite salle.

Quatre chambres sont installées au premier étage, au-dessus desquelles s'étend un grenier couvert d'ardoises.

La demeure du maître est ici isolée, c'est une modification qui frappe. Les animaux cessent de confiner à l'habita-

tion; granges, étables, écuries deviennent indépendantes et éloignées.

Nous trouvons, à Formerie, 185 maisons avec un simple rez-de-chaussée, 252 avec un étage, 15 à deux étages et une à trois étages. Toutes ces maisons sont fortement agglomérées. Du premier type et du second type il en reste 171, mais celui qui domine c'est le 3e avec revêtement en bois.

Le premier type existe donc encore, mais il s'est amélioré heureusement.

Plus de paille. La brique, au cours de réparations ou d'agrandissements, s'est substituée au torchis; les portes se sont agrandies; le carrelage ne laisse plus suinter' librement l'humidité du sol; il est vrai d'ajouter que des lavages multiples font les pièces trop humides.

Les mariages, les héritages, le luxe sont venus augmenter le mobilier et donner à l'intérieur, un air de gaîté et de magnificence.

Certes, les artistes pourront regretter le pittoresque de ces habitations d'antan, les hygiénistes ne feront que se réjouir de leur disparition.

Cédant aux idées modernes de confort, de décorum, sinon toujours aux seules considérations de l'hygiène, propriétaires nouveaux et anciens même ont jeté bas la maison de leurs pères.

Une autre amélioration de ces dernières années consiste dans l'établissement d'un corridor d'entrée, commandant toutes les pièces.

Ainsi, plus de pénétration brusque du courant d'air froid, chaud, ou trop humide, marquant l'arrivée inopinée de l'étranger, du mendiant ou du chemineau.

Plus intime se trouve l'intérieur de famille, plus grande la sécurité du chez soi.

Que ne reste-t-il toutefois à accomplir encore pour avoir un logement plus salubre. Il est bien étroit souvent, avec une atmosphère trop confinée par suite du petit nombre d'ouvertures.

Humidité continuelle, défaut de renouvellement de l'air respirable, encombrement, exhalaisons malsaines, ce sont ces influences délétères, qui combattent et détruisent les avantages de la vie de plein air.

Sur les murs humides, le salpêtre étend ses plaques poussiéreuses, et les bois des charpentes et les planches moisis deviennent terrains de culture à de nombreux champignons, qui viennent ajouter leur œuvre de destruction à celle du *Physioporus vaporarius* et surtout du *Merulius lacrymans*, signalé par M. Crié, professeur à la Faculté des sciences de Rennes.

Il serait à désirer de voir des cheminées dans les chambres, et de les voir fonctionner surtout. Déplaçant l'air, appelant celui du dehors, elles reproduisent ce renouvellement nécessaire à la combustion et à la ventilation d'un appartement vicié par les bougies, les lampes et principalement les exhalaisons diverses des personnes qui y couchent.

Nous allions omettre un point assez important :« Aimez-vous les rideaux, on en a mis partout ? » Dans beaucoup d'habitations, ils surplombent et emprisonnent les lits, matelassent les fenêtres, c'est, à ce qu'il semble, une zône de protection en règle contre l'entrée vivifiante du soleil, qui pourtant est le grand purificateur de l'atmosphère, le grand tueur de microbes.

A ces rideaux, on évite de toucher, car en secouant la poussière dont ils regorgent, on rend ainsi l'air irrespirable. S'ils n'abritaient dans leurs plis que d'inoffensives

bactéries, mais les microbes pathogènes y trouvent également abri.

Que de maladies infectieuses acquises et transmises par le fait de tentures contaminées. Qu'on ne se retranche pas derrière une esthétique plus ou moins autorisée, les anciens Grecs, qui furent nos maîtres en art, n'avaient, à ce qu'il paraît, ni ciels de lit, ni rideaux. Le bon goût ne réside pas dans l'étalage ou l'affectation de la fortune, mais il consiste à savoir allier ici à l'élégance une originale simplicité. Certes, ce n'est pas du jour au lendemain qu'on renonce à des habitudes prises de longue date.

Au nom de l'hygiène, on semble vouloir tout bouleverser, et ces idées de rénovation ne sont pas faites pour attirer l'universelle sympathie.

Mais qu'importe :

« Quand l'usage est mauvais il faut qu'on l'abolisse », (Voltaire) quelque opiniâtre, irréfléchie et ridicule que soit la résistance.

S'il est vrai que « d'ignorance et d'erreur toute la terre abonde », l'instruction que l'on s'efforce de répandre dans la masse doit les restreindre de plus en plus : ou ce serait à perdre tout espoir.

Il est plus facile, a-t-on dit avec juste raison, d'éviter cent maladies que d'en guérir une seule ; or « l'absence.. est le plus grand des maux », absence de propreté, et des plus élémentaires règles d'hygiène s'entend.

Améliorer donc d'une façon intelligente les maisons trop malsaines encore, c'est travailler à la conservation des existences dont nous disposons. La natalité étant faible, ce soin ne paraîtra pas superflu.

Et si « le home est l'école des vertus domestiques », ne le sera-t-il pas d'autant mieux que le chez soi sera plus parfait ; l'hygiéniste aura fait œuvre morale.

IX

Epizooties.

L'état sanitaire des bestiaux dans un pays où ils sont nombreux se répercute assez souvent sur celui de la population, pour qu'il soit pris en considération.

La péripneumonie contagieuse des bêtes bovines est assez rare sur le plateau de Formerie. Après une première apparition officiellement établie en 1834, elle est demeurée un certain temps dans l'oubli, pour reparaître en 1858, 1860, 1882 et 1883, à chaque nouvelle période, gagnant du terrain.

Le peu de rapidité d'extension de la maladie doit être rapporté, en partie, aux sorties plus rares, aux relations lointaines rendues moins fréquentes par le mauvais état des chemins.

Avec l'amélioration des routes, les déplacements augmentent et la contagion trouve des occasions plus nombreuses de se produire.

Puis ce sont les chemins de fer, et avec eux le commerce qui rayonne encore davantage.

Les bêtes nous arrivent de toutes les parties de la France, circonstance accroissant les chances d'introduction de la maladie dans les localités indemnes jusqu'alors.

La peste bovine, ou typhus contagieux, bien qu'apportée en 1814, 1870 et 1871 par les troupes étrangères n'a pas atteint le pays.

La fièvre aphteuse, vulgairement connue sous le nom de

cocotte, régna d'abord en 1763. Les vétérinaires de la contrée l'attribuèrent à l'état humide de l'atmosphère.

En 1809, on accuse la mauvaise qualité des aliments. C'est le séjour des animaux dans les étables basses, humides, mal aérées, qui est incriminé en 1810.

D'autres, au contraire, voient dans l'épizootie de 1838 les actions néfastes de la chaleur brûlante des jours jointe à la fraîcheur trop considérable des nuits; on signale encore des atteintes de cette maladie en 1856, 1864, 1880, 1883, 1898, 1899.

Les causes de la contagion sont multiples :

1° La fréquentation des cabarets par les domestiques des différentes fermes du pays ;

2° Dans notre région à pâturages clos de haies ou de simples barrages, les communications sont faciles entre animaux ;

3° Le vent peut aussi sans doute intervenir en entraînant à distance des herbes et des poussières contaminées par les sécrétions morbides ;

4° Le commerce important, soit par route, soit par voie ferrée;

5° Les chiens, les sangliers, les oiseaux surtout, pourraient jouer un rôle dans la propagation de la maladie. Ces derniers vivent souvent d'insectes qu'ils trouvent sur les bestiaux et sur leurs aphtes.

Les cas de contagion à l'homme sont bien connus dans la contrée, et pendant les années 1898-1899, les médecins en ont constaté, en particulier chez les enfants buvant du lait cru.

Dans les années de fièvre aphteuse d'ailleurs, on remarque beaucoup d'affections de la gorge.

La rage a été constatée plusieurs fois tant sur les animaux que sur les personnes.

En 1668, M. de la Martinière, médecin ordinaire de Louis XIV, se trouvait à Formerie; plusieurs personnes avaient été mordues par un loup enragé, la bête étant abattue il leur en fit manger la chair, et en appliquer des morceaux en compresses sur les morsures. Ils guérirent.

Nous ne discuterons pas, et pour cause, si l'animal était véritablement enragé; mais il était bon sans doute d'indiquer le procédé. N'était-ce pas dans l'absorption de la moelle de lapins enragés que Pasteur chercha la guérison de cette redoutable maladie?

Dans les cas de rage, assez fréquents, on avait recours dans le canton à l'homme du Gallet (le Gallet est une petite commune du canton de Granvilliers).

Pour les animaux, il les brûlait au front avec la clef de Saint-Hubert. Quant aux personnes, il leur faisait manger une omelette au jus de pimprenelle, ou avec des écailles d'huîtres pulvérisées et les empêchait de se regarder dans une glace pendant 8 jours.

Si, malgré les soins du bonhomme, la guérison n'avait pas lieu, on ne manquait pas de dire qu'on était allé le chercher trop tard, et tout était au mieux, car

> C'est souvent du hazard que naît l'opinion,
> Et c'est l'opinion qui fait toujours la vogue.

Dans la contrée, en 1880, un homme de 54 ans se tue après avoir été mordu par un chien enragé.

Un autre, dans le même cas, parcourait le pays, une hache à la main, il vint échouer à la maison de santé de Clermont, où il mourut 2 jours après son arrivée.

C'est encore un jeune homme de 17 ans qui succombe, malgré les soins de l'homme du Gallet.

Maintenant on n'hésite plus à partir pour se faire soigner à l'Institut Pasteur.

Le Rouget a été constaté plusieurs fois, ce qui n'a rien d'extraordinaire, étant donnée la grande quantité de porcs amenés sur le marché de Formerie : de 2.500 à 3.000 chaque marché.

Tuberculose bovine. Charbon bactéridien. — Peu de bêtes sont déclarées tuberculeuses et les cas de charbon sont chez nous assez rares.

Nous en avons observé dernièrement un cas sur un enfant de 4 à 5 ans, dans une ferme où plusieurs vaches avaient été quelque temps auparavant atteintes de charbon bactéridien.

X

Hygiène scolaire.

Ce qui rend l'école un danger, au point de vue de la maladie, ce n'est pas l'établissement en lui-même. Largement aéré et bien éclairé, il est plus salubre, sans nul doute, pour certains écoliers que leurs propres maisons.

La contagion, voilà le grand et redoutable spectre des écoles, des agglomérations en général. N'est-ce pas d'ailleurs dans la première et la seconde enfance que sévissent surtout la pluralité des maladies infectieuses, rougeole, scarlatine, variole, oreillons et diphtérie.

D'autres affections, parfois plus gênantes sinon moins graves, viennent encore du contact de l'école; les maladies parasitaires, trichophyties, gale, impétigo, ophtalmies, etc...

C'est ici, très souvent, simple affaire de propreté. Pour être simple, la chose n'est pas moins négligée. L'enfant, éveillé tard, pressé par l'heure, se contente d'une trop rudimentaire toilette.

Plusieurs épidémies de varioloïde, de rougeole, de scarlatine, se sont développées à Formerie, consécutives à des contaminations scolaires.

Les parents ont la mauvaise habitude, lorsqu'un de leurs enfants est atteint d'affection transmissible, d'envoyer les autres à l'école pour leur éviter la maladie. Ils ne se doutent pas que ceux-ci apportent avec eux la contagion.

Nous avons vu dans ces conditions des cas de diphtérie se déclarer dans la classe enfantine.

C'est donc, pour la municipalité, les instituteurs et les institutrices, un devoir de veiller à empêcher ces faits regrettables.

Puisque nous sommes à l'école, abordons un autre point.

A Nice, le Dr César Roux a créé le « livret scolaire de santé », autrement dit le dossier sanitaire de l'écolier.

Une partie reste entre les mains de l'enfant, elle contient les indications de nom, d'âge, de poids, de taille, des notions sur l'hygiène scolaire concernant l'échange des coiffures, les attitudes dans le travail, etc... L'autre partie constitue la fiche sanitaire ; le médecin inspecteur en est le seul dépositaire ; on évite ainsi de violer le secret professionnel.

Une fois peut-être ces documents pourront être précieux pour le diagnostic.

Si la fiche sanitaire existe, ce sera pour être consultée, et par suite accompagnant l'individu, il est à craindre qu'elle ne lui soit parfois un empêchement à embrasser telle ou telle carrière, tel corps de métier. Assez nombreuses sont les circonstances naturelles, inéluctables, qui donnent à l'individu une infériorité dans le combat de la vie ; inutile de lui en créer d'artificielles et de lui rendre la lutte plus pénible. Si la guerre qui n'atteint l'homme qu'à un moment de son existence est haïssable, combien plus celle qu'on lui ferait ainsi de tous les instants.

XI

Hygiène générale.

Il serait fastidieux de relever ici toutes les épidémies : qu'il nous suffise de dire qu'elles ne naissent pas dans la ville même, mais s'y trouvent importées soit par des écoliers en vacances, des nomades, ou des personnes ayant contracté la maladie chez des parents ou des amis du dehors.

Si la salubrité d'une localité dépend des affections contagieuses qui y règnent ou y dominent (1), nous pouvons affirmer que Formerie est salubre.

Il ne le fut pas toujours. A l'époque où les mares multiples venaient mêler leurs eaux débordantes aux ordures de toute nature qui fermentaient librement dans les rues, plus nombreuses étaient les maladies épidémiques, et la mortalité s'en trouvait augmentée.

Le souci de l'hygiène, les modifications individuelles ou municipales successives sont venus nous procurer une sorte d'immunité que les petites villes voisines sont loin de posséder.

Une vie plus confortable, les soins plus attentifs dont on

(1) Compte-rendu du Congrès international d'hygiène tenu à Madrid, 1889.

s'entoure, les maisons mieux protégées contre les intempéries, la surveillance plus active et plus intelligente des enfants, ont diminué la morbidité et la léthalité, sans qu'il faille considérer comme atteint l'idéal de l'hygiène privée ou publique.

Vu :

Le Président de Thèse,
LANDOUZY.

Vu :

Le Doyen,
DEBOVE.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
L. LIARD.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

AVANT-PROPOS 9

I. — **Topographie** 11

II. — **Historique** 12

III. — **Aperçu de la Géologie et du Règne végétal** 15

IV. — **Eaux** 19

V. — **Esquisse de climatologie médicale de Formerie** 21

Climat 22

Jours de gelée 23

Jours de neige 23

Jours de grêle 23

Vents 23

Baromètre 23

Thermomètre 25

Végétation 28

Conclusions des observations météorologiques 29

Conclusions climatologiques 30

VI. — **Démographie** 31

Population 31

Population statique 31

Population dynamique 33

VII. — **Alimentation** 39

Boissons, alcool 39

Cidre 39

Café 42

Lait et beurre 42

Viande 44

VIII. — **Habitation**..... 47
Types de maisons..... 48
1er type. — Chaumière primitive..... 48
2e type..... 51
3e type..... 51
4e type..... 51
5e type..... 51
IX. — **Epizooties**..... 55
X. — **Hygiène scolaire**..... 59
XI. — **Hygiène générale**..... 61

Poitiers. — Impr. Blais et Roy, 7, rue Victor-Hugo.

DES

OSTÉOARTHRITES

FRANCHES AIGUES DU POIGNET

CONSÉCUTIVES AUX PHLEGMONS PROFONDS

DE LA PAUME DE LA MAIN

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	M. DEBOVE
Professeurs	**MM**
Anatomie	POIRIER
Physiologie	CH. RICHET
Physique médicale	GARIEL
Chimie organique et chimie minérale	A. GAUTIER
Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD
Pathologie médicale	HUTINEL BRISSAUD
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	CORNIL
Histologie	MATHIAS DUVAL
Opérations et appareils	SEGOND
Pharmacologie et matière médicale	G. POUCHET
Thérapeutique	GILBERT
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	BROUARDEL
Histoire de la médecine et de la chirurgie	DEJERINE
Pathologie comparée et expérimentale	ROGER
Clinique médicale	DEBOVE LANDOUZY HAYEM DIEULAFOY
Clinique des maladies des enfants	GRANCHER
Clinique des maladies syphilitiques	GAUCHER
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	JOFFROY
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND
Clinique chirurgicale	LE DENTU TERRIER BERGER RECLUS
Clinique ophthalmologique	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	GUYON
Clinique d'accouchements	PINARD BUDIN
Clinique gynécologique	POZZI
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON
Clinique thérapeutique	ALBERT ROBIN

Agrégés en exercice

MM.	MM	MM	MM
AUVRAY	DESGREZ	LAUNOIS	POTOCKI
BALTHAZARD	DUPRÉ	LEGRY	PROUST
BEZANÇON	DUVAL	LEGUEU	RENON
BRANCA	FAURE	LEPAGE	RICHAUD
BRINDEAU	GOSSET	MACAIGNE	RIEFFEL, chef
BROCA ANDRÉ	GOUGET	MAILLARD	des trav. anat.
CARNOT	GUIART	MARION	TEISSIER
CLAUDE	JEANSELME	MAUCLAIRE	THIROLOIX
CUNEO	LABBÉ	MERY	VAQUEZ
DEMELIN	LANGLOIS	MORESTIN	WALLICH

Chef des travaux anatomiques : M. RIEFFEL, agrégé

Par délibération en date du 9 déc. 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.